

MANAGEMENT

L'entretien professionnel



Date de dernière mise à jour 29 mars
2021

Durée et organisation

Durée 1 jour

Lieu | Date

Au moins une session de formation est proposée chaque année, sur au moins l'un de nos sites en Bretagne : Brest, Bruz/Rennes, Lorient, Plérin/Saint-Brieuc, Quimper, Redon, Vitré.

Objectif de la formation

À l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de :

- ▶ Définir le cadre de l'entretien professionnel et préciser ses objectifs et sauront les mener en respectant

L'ANI du 14 décembre 2013 et la loi du 5 mars 2014 renforcent les obligations en matière d'entretien professionnel. Il est désormais obligatoire d'organiser un entretien avec chaque salarié, au moins tous les 2 ans, afin d'échanger autour de son évolution professionnelle.

Programme

Les caractéristiques et les enjeux de l'entretien professionnel

- ▶ Le contexte légal, comprendre les enjeux
- ▶ Distinguer l'entretien professionnel de l'entretien annuel

Admission

Public

- ▶ Tous publics : salariés, demandeurs d'emploi, ...

Pré-requis d'entrée en formation

- ▶ Encadrants, managers, chefs d'équipes. Toute personne susceptible de mener un entretien annuel d'évaluation.
- ▶ Maîtriser les savoirs fondamentaux.

Modalités et délais d'accès

Modalités

Inscription et signature de la convention de formation

Délais d'accès

Formation proposée pour minimum 1 session par an. Les inscriptions sont acceptées jusqu'à la semaine précédent le démarrage de la formation.

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon profil du stagiaire

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre). En savoir +, contacter notre référent handicap : [ICI](#)

Coût

La préparation de l'entretien professionnel

- ▶ Faire le point sur les évolutions prévisibles de l'entreprise et les changements annoncés
- ▶ Communiquer auprès des collaborateurs sur le sens et les objectifs de l'entretien professionnel
- ▶ Élaborer un guide pour conduire l'entretien professionnel
- ▶ Informer clairement les collaborateurs sur les modalités et les enjeux

Les différentes étapes de l'entretien professionnel

- ▶ L'accueil : la présentation des objectifs et du contexte
- ▶ Analyser les activités, les compétences et les motivations du collaborateur
- ▶ Partager sur le projet professionnel

Accompagner les collaborateurs dans l'élaboration de leur projet professionnel

- ▶ Les différents dispositifs de la formation professionnelle continue : DIF, CIF, Bilan de compétences, VAE...
- ▶ Détecter et identifier les compétences potentielles et les sources de motivation

Mener l'entretien professionnel

- ▶ Les techniques de communication efficaces
- ▶ Pratiquer l'écoute active
- ▶ Utiliser les questions qui ouvrent et permettent d'investiguer largement
- ▶ Faire émerger les motivations et les préférences
- ▶ S'entraîner à bâtir un plan de développement des compétences

Indicateurs de performance

- ▶ **Satisfaction stagiaire :**



100 %

- ▶ Nombre d'apprenants formés : 562 salariés formés en Management en 2021 (17011 heures de formation)

Pour obtenir des données précises, merci de contacter notre service **Qualité**.

Indicateurs mis à jour le 26/09/2022

Témoignages

”

Depuis la séparation entre l'entretien professionnel et l'entretien d'évaluation, j'avais besoin d'éclaircissements

380 € HT

Modalités et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseillers formations, référent handicap, équipe administrative

Modalités d'évaluation et d'examen

Evaluations par le biais de QCM et de jeux de rôles.

Validation

Remise d'une attestation de compétences

Contacts

Contactez votre conseiller·ère inter :

- ▶ DPT 22-29 | **Nadia LE CHANU** | 02 96 58 69 86
- ▶ DPT 35-56 | **Corinne PRIGENT** | 02 96 58 07 27
- ▶ Vitré | **Katia CANTIN** | 02 99 74 11 89

”

Je cherchais une méthodologie et un mode opératoire pour réaliser mes entretiens, je les ai obtenus

”